



EXAMEN PROFESSIONNEL

Secrétaire Administratif - 2026

Flash inFO

Le **Syndicat National FO Justice** - **Personnels Administratifs**, vous informe de l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au corps de Secrétaire Administratif du Ministère de la Justice **au titre de l'année 2026**. Cet examen est ouvert aux Adjoints Administratifs du Ministère de la Justice, ou fonctionnaires détachés dans ce corps, **justifiant au 1^{er} janvier 2026 d'au moins 7 années de services publics**.

Ouverture des inscriptions	du 26 mai 2025 - 10h au 26 juin 2025 - 17h (heure de Paris)
Épreuve d'admissibilité dans les centres ouverts dans le ressort des délégations interrégionales du secrétariat général (choix du centre lors de votre inscription en ligne)	le 09 septembre 2025
Résultats d'admissibilité	à partir du 05 novembre 2025
Retour du RAEP pour les seuls candidats admissibles et convoqués à l'épreuve orale	au plus tard le 03 décembre 2025
Epreuve orale d'admission à Paris	Du 12 au 15 janvier 2026

Épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve consiste, à partir d'un dossier documentaire à caractère administratif, en la résolution d'un cas pratique assorti de plusieurs questions destinées à mettre le candidat en situation de travail. Le dossier peut comporter des graphiques ainsi que des données chiffrées. Il ne peut excéder 20 pages (durée 3 h, coeff 3).

Épreuve orale d'admission

Il s'agit d'un entretien avec le jury visant à apprécier vos aptitudes et votre motivation à exercer les fonctions d'un secrétaire administratif du premier grade du ministère de la Justice et à reconnaître les acquis de votre expérience professionnelle (durée 20 min, coeff 4). Pour conduire cet entretien, qui a pour point de départ votre présentation, le jury s'appuie sur [le dossier constitué en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle](#). Au cours de cet entretien, vous pouvez être interrogé(e) sur des questions relatives à votre environnement professionnel.

I - L'inscription télématique

Les pré-inscriptions sont enregistrées sur le [portail intranet du secrétariat général du ministère de la justice, ou sur le site « La Justice recrute »](#) **du 26 mai 2025 à partir de 10 heures au 26 juin 2025 jusqu'à 23 h 59, heure de Paris**.

Les candidats pré-inscrits recevront un courrier électronique automatique comprenant notamment les données saisies, la date, l'heure et un numéro de pré-inscription, ainsi qu'un numéro de certificat leur permettant de consulter leur dossier jusqu'à la date de clôture des inscriptions. En complément de cette pré-inscription télématique, chaque candidat devra valider son inscription et retourner, par voie électronique, une fiche d'inscription au format [Excel ou Calc](#) dûment complétée, dont le modèle est disponible sur le portail intranet et sur le site internet « [lajusticerecrute.fr](#) » accompagnée de sa fiche carrière disponible sur le SI RH ministériel dans l'espace du candidat, **avant le 26 juin 2025 jusqu'à 23 h 59 (heure de Paris)** à l'adresse : concours-sg-b@justice.gouv.fr

II. – L'inscription par voie postale

En cas d'impossibilité de se préinscrire par télé-procédure, les candidats pourront obtenir un formulaire imprimé d'inscription, sur demande écrite à l'adresse suivante : ministère de la justice, SG SRH/SDSTRAT/ATTRAC, examen professionnel C en B 2026, 13, place Vendôme, 75042 Paris Cedex 01. Dans ce cas, une enveloppe (format A4) au tarif en vigueur et suffisamment affranchie pour un envoi jusqu'à 60 g (libellée aux nom et adresse du candidat), est impérativement jointe à la demande pour transmission du formulaire papier. Le dossier d'inscription sera envoyé à l'adresse du candidat.

Le candidat devra retourner par envoi simple son dossier dûment rempli, au ministère de la justice, à l'adresse mentionnée ci-dessus **au plus tard le jeudi 26 juin 2025**, le cachet de la poste faisant foi.

Vous trouverez les divers renseignements et annexes [ici](#) ou [là](#)

